

Conditions Générales de Vente (CGV) et Mentions Légales

En vigueur au 23/01/2025

Article 1 – Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent, sans restriction ni réserve, à tout achat des services proposés sur le site internet **chamonixtrailbymatt.com**.

Le client déclare avoir pris connaissance des présentes CGV et les avoir acceptées en cochant la case prévue à cet effet avant la finalisation de la commande en ligne.

Ces CGV sont accessibles à tout moment sur le site internet **chamonixtrailbymatt.com** et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique de **Chamonix Trail By Matt** constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le client.

Article 2 – Mentions légales

Chamonix Trail By Matt

- **Responsable** : Matthieu SEGUY
- **Adresse** : 212 route des Granges, 74310 Les Houches
- **Numéro SIRET** : 84383628900010
- **Email** : chxtrailbymatt@gmail.com
- **Téléphone** : 06 87 86 00 14
-

Hébergeur du site :

- HOSTINGER INTERNATIONAL LTD, dont le siège social se situe 61 Lordou Vironos Street, 6023 Larnaca, Chypre, joignable par le moyen suivant :

<https://www.hostinger.fr/contact>.

Pour les achats dit “ Week-ends et stages “ le paiement est effectué auprès de l’entreprise partenaire **Billetweb.fr**.

Pour les achats dit « itinérances », le paiement est effectué auprès de l’entreprise partenaire **NUYAMA** pour répondre à l'obligation d'agrément ATOUT FRANCE pour les séjours « tout compris ». Les CGV de NUYAMA s'appliquent et sont disponibles sur le site :

www.nuyama.com.

Article 3 – Inscription

Le client sélectionne le stage ou le week-end intensif de son choix directement sur le site **chamonixtrailbymatt.com**.

Modalités d'inscription :

1. Une fois l'inscription validée, un email de confirmation est envoyé au client.
2. La vente est définitive uniquement après paiement intégral du prix.
3. Toute commande constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le client et

Chamonix Trail By Matt.

Chamonix Trail By Matt se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un client en cas de litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

Article 4 – Prix

Les prix sont exprimés en euros toutes taxes comprises (TTC). La TVA n'est pas applicable (article 293 B du Code général des impôts).

Les tarifs indiqués sont fermes pendant leur période de validité. En dehors de cette période, **Chamonix Trail By Matt** se réserve le droit de modifier les prix à tout moment. Les prix comprennent les prestations décrites dans la fiche technique du stage et les conditions précisées sur le site internet.

Article 5 – Conditions de paiement

Modalités de paiement acceptées :

- Carte bancaire
- Virement bancaire

Échéancier de paiement :

- 30 % à l'inscription
- Le solde 30 jours avant le début du stage par prélèvement bancaire.

En cas de retard de paiement, **Chamonix Trail By Matt** se réserve le droit d'annuler l'inscription, conformément à l'article 7 (« Annulation »).

Article 6 – Déroulé des stages

Avant le début du stage, l'Accompagnateur en Montagne prend contact avec chaque participant pour préciser les détails du séjour. Un groupe WhatsApp est créé pour faciliter les échanges entre les participants.

L'Accompagnateur en Montagne se réserve le droit de modifier tout ou partie du séjour pour des raisons de sécurité ou pour garantir la satisfaction de la majorité des participants. Aucune demande de remboursement ne sera acceptée pour ces ajustements.

Article 7 – Annulation

Conditions d'annulation par le client :

- Plus de 30 jours avant le début : 30 % du prix total retenu.
- Entre 15 et 30 jours avant : 50 % du prix total retenu.
- Moins de 15 jours avant : 100 % du prix total retenu.

Il est fortement recommandé de souscrire une assurance annulation personnelle.

Annulation par Chamonix Trail By Matt :

En cas de maladie ou de blessure de l'Accompagnateur, le stage peut être annulé. Dans ce cas, Chamonix Trail By Matt s'engage à trouver un remplaçant qualifié afin de maintenir le stage. Si cela s'avère impossible, les participants seront informés au plus tard la veille et remboursés au prorata des jours annulés.

Article 8 – Assurances

L'Accompagnateur en Montagne est couvert par une assurance Responsabilité Civile Professionnelle via le contrat n° **105.630.300**, souscrit auprès du **Syndicat National des Accompagnateurs en Montagne (S.N.A.M.)** :

- Adresse : Maison des parcs et de la montagne- 256 rue de la République- 73000 CHAMBERY
- Site internet : <https://snam.pro/>
- Téléphone : 04 79 70 20 42

Chaque participant doit disposer d'une assurance personnelle couvrant les secours, le rapatriement et les soins médicaux en montagne.

Article 9 – Obligations des participants

Chaque participant s'engage à :

- Être en bonne condition physique, adaptée au niveau du stage sélectionné.
- Respecter les consignes de sécurité données par l'Accompagnateur en Montagne.
- Détenir une assurance personnelle.
- Fournir une attestation PPS (Parcours Prévention Santé) au plus tard 1 mois avant le début du séjour. Disponible en ligne <https://pps.athle.fr>.
- Disposer de l'équipement requis, tel que décrit dans la fiche technique.

En cas de non-respect de ces obligations, l'Accompagnateur se réserve le droit d'exclure le participant sans remboursement.

Article 10 – Conditions météorologiques

En cas de conditions météorologiques défavorables, l'Accompagnateur en Montagne peut modifier, reporter ou annuler une sortie ou un stage. Aucune demande de remboursement ne sera acceptée pour ces ajustements, sauf en cas d'annulation complète du stage.

Article 11 – Modifications par le client

Toute demande de modification (changement de date, transfert vers un autre stage) doit être formulée par écrit à **chxtrailbymatt@gmail.com**. Ces modifications peuvent entraîner des frais supplémentaires selon la proximité de la date de départ et la disponibilité des places.

Article 12 – Remboursement en cas d'abandon

En cas d'abandon en cours de stage, aucun remboursement ne sera effectué.

Article 13 – Données personnelles

Les données collectées sont strictement nécessaires à la réalisation des prestations. Elles sont conservées pendant une durée maximale de cinq ans. Conformément au RGPD, chaque participant peut exercer ses droits de rectification ou suppression par email à **chxtrailbymatt@gmail.com**.

Article 14 – Propriété intellectuelle

Le contenu du site **chamonixtrailbymatt.com** est protégé par le code sur la propriété intellectuelle. Toute reproduction, totale ou partielle, est strictement interdite.

Article 15 – Force majeure

Chamonix Trail By Matt ne pourra être tenu responsable de l'inexécution de ses obligations en cas de force majeure, telle que définie par l'article 1218 du Code civil (catastrophes naturelles, pandémie, etc.).

Article 16 – Réclamations et litiges

Pour toute réclamation, le client doit adresser un courrier recommandé avec accusé de réception à :

Mathieu SEGUY, 212 route des Granges, 74310 Les Houches.

En cas de désaccord, le client peut saisir gratuitement le médiateur de la consommation :

- **Société La Médiation Professionnelle**
- Adresse : Siège 24 RUE ALBERT DEMUN 33000 BORDEAUX France
- Site internet : mediateur-consommation-smp.fr

Article 17 – Droit à l'image

Chamonix Trail By Matt se réserve le droit, sous l'autorisation préalable du client, d'utiliser les images des participants à des fins promotionnelles pendant une durée de cinq ans maximum sur ses supports numériques et imprimés. Toute opposition doit être formulée rapidement par le participant.